

Que d'histoires pour un anniversaire !

Martine Brunswig



Éditeur :
Éditions Baudelaire

Date de publication :
01/11/2019

356 pages

24 euros

Référence :
ISBN : 979-10-203-2649-2

Le Président de la République, Valéry Giscard d'Estaing crée le premier Secrétariat d'État à la Condition féminine en 1974. Est-ce la fin d'une histoire des femmes trop longtemps mises en cage depuis 1804 ? Ou faut-il y voir le début d'une nouvelle histoire des droits des femmes au sein d'une dynamique européenne ?

Le saviez-vous ? Les femmes, sous la tutelle de leurs époux jusqu'en 1938, sont des mineures, leur rôle étant de faire et d'élever des enfants. Alors apprendre à lire aux filles ? Non. « La raison veut que les maris soient les seuls livres de leurs femmes ». Faire de la bicyclette ? Non. Si on aperçoit leurs mollets nus c'est « une habitude malpropre qui dégoûte à jamais les spectateurs de manger du veau ». Leur donner le droit de vote et d'éligibilité ? Non. « Si les femmes votaient, la République n'en n'aurait pas pour vingt-quatre heures ! ».

Ce grand bêtisier surgit sous la plume de l'auteure, trempée dans l'humour. C'est l'histoire oubliée des femmes de France, le maillon faible qu'il manque sans nul doute pour expliquer l'origine des inégalités et les combattre.

Livre témoin du parcours d'une déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité au cœur de

l'État, il mesure sans concession les blocages de la société : inégalités salariales persistantes, régression de l'IVG, violences, port du voile, accès mitigé des femmes aux lieux de décision. Les lois existent, mais... N'est-il pas urgent pour ces gauloises et gaulois « réfractaires » de bousculer les préjugés et les stéréotypes pour faire tomber les clichés en tous genres ?

Présentation de l'auteure

Martine BRUNSWIG a fait de la défense des droits des femmes son combat d'une vie pour la dignité, l'égalité, la laïcité, la tolérance. Docteur en sciences de la terre (Paris VI), titulaire de deux maîtrises en histoire et en droit. Elle est à la fois officier de la Légion d'honneur (2014) et de l'ordre national du Mérite (2011).